

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ▪ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-467990



### Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

### Dentaire

Société :

Autre :

### Optique

### Autres

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MOUFID Saadia  
OPHTHALMOLOGISTE  
mm. 662, 1er Etage, Bd Driss El Harti  
Cité Djamaa - Casablanca  
Tél : 05 22 59 96 60

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la cause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le 25 Octobre 2019 Le : 05/10/2019

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/16	cs		200DH	INP : 091021017 Dr. MOUFID Saadia OPHTALMOLOGISTE rue 662, 1er Etage, Bd Driss El Harti City Diamera - Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SKIDARIA D. D. Inpharm 98, Av. Ouled Eddahab Casablanca Tél. 05 22 37 32 33	05.10.19	30.50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
<i>OPTIONE ECO TH BLAUDIBOUTITE Bloc (J) N-83 - CAS BLANCA tel. 00 61 977 982</i>	<i>23/10/19</i>					<i>2400,00</i>	

#### **BELLE DES EBRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Dr MOUFID Saadia



Maladies et Cherurgie des yeux  
 Ex Médecin à l'Hopital 20 Août  
 Ex Médecin à l'Hopital Moulay Youssef  
 Ex Médecin à l'Hopital Sidi Othmane  
 Membre de Société française d'Ophtamologie  
 • Chirurgie de la cataracte  
 • Chirurgie des paupières et des voies - lacrymales  
 • Galauomes • Diabète • Lasers

## الدكتورة مفید السعدية

أمراض و جراحة العيون  
 طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت  
 طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف  
 طبيبة سابقة بمستشفى سيدى عثمان  
 عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون  
 جراحة الجلاة • جراحة الحفون و مسالك  
 الدموع • الضغط و السكري • الليزر

Casablanca le : 05.10.19 الدار البيضاء في

EZZAHAF

KENZA

I Smb

lyte 32/1.

30,30

PPV : 30 DH 30



6281200 000449

DR. MOUFID SAADIA  
 PHARMACIE SKIBA  
 ش. سكبا  
 Dr en Pharmacie SKIBA  
 Tel: 05 22 37 23 33  
 98, Av. Oued Eddahab  
 Imm. 662 - Casablanca  
 Tél : 06 22 59 96 60

Dr. MOUFID Saadia  
 mm. OPHTALMOLOGISTE  
 662, 1<sup>er</sup> Etage, Bd Driss El Harti  
 Cité Djamaâ - Casablanca  
 Tel : 06 22 59 96 60

# Dr MOUFID Saadia

Maladies et Cherurgie des yeux  
Ex Médecin à l'Hopital 20 Août  
Ex Médecin à l'Hopital Moulay Youssef  
Ex Médecin à l'Hopital Sidi Othmane  
Membre de Société française d'Ophtamologie  
• Chirurgie de la catarracte  
• Chirurgie des paupières et des voies lacrymales  
• Galauomes • Diabète • Lasers



## الدكتورة مفید السعدیة

أمراض و جراحة العيون  
طبية سابقة بمستشفى 20 غشت  
طبية سابقة بمستشفى مولاي يوسف  
طبية سابقة بمستشفى سيدى عثمان  
عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون  
• جراحة الجلاة • جراحة الحفون و مسالك  
الدموع • الضغط و السكري • الليزر

Casablanca le : ..... 05 OCT 2019 ..... الدار البيضاء في :

EZZAHAF KEMZA

Symtene + Vines Connectee,

elksVL

OD (175° - 3,5) +2  
OC (160° - 3) +2

V afaires

OPTIQUE EL FATH  
Bd. Moudiboukta Bloc (J)  
N° 63 - CASABLANCA  
Tel : 06 61 97 982

Dr. MOUFID Saadia  
OPHTALMOLOGISTE  
n°. 662, 1er Etage, Bd Driss El HARTI  
Cité Djamaâ - Casablanca  
Tél : 05 22 59 96 60

شارع ادريس الحارثي العمارة 662 الطابق الأول قرية الدار البيضاء - الهاتف : 0522 59 96 60

Bd Driss EL HARTI Imm 662 - 1<sup>er</sup> Etage Cité Djamaâ Casablanca - Tél : 0522 59 96 60

TIQUE EL FATH



Bd. Moudibokeita, Bloc «jj» N° 83  
Casa - GSM : 0661 97 79 82  
Patente : 36616616

شارع موديبوكيتا بلوك "ج" رقم 83  
الدار البيضاء - المحمول : 06 61 97 79 82  
الباتانات : 36616616

N° 011431

FACTURE

Casablanca, le : 23/14/19

M: EZZAHAF KENZA

N° de Nomenclature :

Docteur : MOUFID SAADIA

Monture: optique 1000,00 F

Verres: dioptrique Anti-Reflet

VL: Aucuns

OD: +2,00 (3,50 A 175) 100,00 F

OG: +2,00 (3,00 A 160) 100,00 F

VP:

OD: .....

OG: .....

INP: C01819152

IR: 40178251

F: 377480

Total : 2400,00

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de 2000

IR : 40178251

RC : 377480

ICE:0008056000063

Deux Mille quatre cent DHs

OPTIONE EL FATH  
Bd. Moudibokeita, Bloc «jj»  
N° 83 CASABLANCA  
TEL : 06 61 97 79 82